MÉTROPOLE DE LYON

Commission extra-municipale « Développement Durable »

Vaulx-en-Velin

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Document de synthèse des ateliers de travail 2019

Edito

Le changement climatique et la transition écologique représentent aujourd'hui Le Défi auquel est confrontée notre société.
Face à ces enjeux majeurs, les réponses doivent être construites à différentes échelles qu'elles soient internationales, territoriales ou citoyennes. Tous les acteurs de la société doivent ainsi être mobilisés. L'engagement, la mise en cohérence et la mobilisation de tous sont indispensables pour porter ces changements.

C'est ainsi que notre ville de Vaulx-en-Velin, fort d'un territoire en pleine mutation, s'est engagée en 2015 dans un Plan Climat Énergie Territoriale permettant de structurer un cadre d'action, au service de la lutte contre le changement climatique et de la réduction de la vulnérabilité du territoire.
Il s'agit là d'un véritable et indispensable projet de Développement Durable territorial visant à rendre notre ville plus sobre, plus responsable, plus solidaire.

Désormais au cœur de nos politiques publiques, cette vision durable du territoire a trouvé ses attaches dans un plan d'actions interne à la municipalité dont la mise en œuvre a débuté en novembre 2018.
Cependant, pour être pertinente et efficace, la transition écologique doit également trouver un ancrage au cœur de notre société. La participation citoyenne avec l'ensemble des parties prenantes du territoire afin d'ouvrir le débat autour des questions énergie-climat et de formuler des propositions, est indispensable pour enrichir l'action publique, les dynamiques citoyennes et associatives.

C'est ainsi qu'en décembre 2018 a été voté la constitution d'une commission extra-municipale du Développement durable.
Cette nouvelle instance de démocratie locale mobilise un large panel d'acteurs locaux et d'habitants souhaitant contribuer à l'élaboration de propositions concrètes en faveur de transition écologique sur Vaulx-en-Velin. L'objectif est de co-construire avec les citoyens, les conditions de mise en œuvre de ce changement à l'échelon territorial.

Cette expérience démocratique inédite a pris d'autant plus de sens, lorsque quelques mois plus tard, en mars 2019, près de 350 000 personnes se sont rassemblées en France pour alerter sur les enjeux du changement climatique sous le slogan « Il est encore temps ». Au-delà des marches pour le climat, les initiatives citoyennes pour l'environnement se multiplient et cherchent à transformer cette énergie en action concrète et durable, animés par une envie de faire changer notre société, de se réapproprier le politique, de participer à la définition de la société dans laquelle ils vivent.

En octobre 2019, a été mise en place au niveau national la Convention citoyenne pour le climat réunissant plus de 150 citoyens tirés au sort, tandis que sur la Métropole de Lyon, s'est engagée une large concertation à travers la démarche « on s'y met tous ».

C'est dans ce contexte que notre commission extra-municipale a travaillé durant une année pour formuler et prioriser une trentaine de propositions d'actions autour de treize principaux enjeux sur le territoire.
Ce document vise à rendre compte du fruit de ces travaux, fondateurs d'une action municipale, partenariale et citoyenne. Cette contribution importante dans le cadre de la démarche du PCET, va alimenter l'élaboration d'une stratégie pour notre ville, en articulation avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Métropole pour construire l'avenir de notre ville.

Hélène Geoffroy,
Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-Présidente de la Métropole de Lyon

Matthieu Fischer,
Adjoint délégué à l'Environnement, à la Transition écologique et à l'Urbanisme

Sommaire

Chapitre I. Présentation de la démarche 4

I.A. La commission extra-municipale « développement durable » 5

I.A.1. Le contexte de la création de la commission 5

I.A.2. L'objectif de la commission Développement Durable 5

I.A.3. Le calendrier des rencontres 6

I.B. Le choix des thématiques 7

I.C. Les ateliers de travail 8

Chapitre II. Enjeux et éléments de diagnostic 10

II.A. Le profil climat énergie de la ville 11

II.A.1. Les consommations d'énergie 11

II.A.2. Les émissions de gaz à effet de serre 11

II.A.3. La production d'énergies renouvelables 11

II.B. Quelques données thématiques 13

II.B.1. Déchets 13

II.B.2. Sensibilisation 13

II.B.3. Agriculture 14

II.B.4. Logement 15

II.C. panel d'actions engagées sur Vaulx en Velin 16

II.C.1. Thématique 1 : L'information, la sensibilisation, l'éducation à la transition énergétique 16

II.C.2. Thématique 2 : La réduction des déchets et la consommation responsable 17

II.C.3. Thématique 3 : La maîtrise des consommations énergétiques et la lutte contre la précarité énergétique 18

II.C.4. Thématique 4 : Les espaces verts, les jardins et l'agriculture 19

Chapitre III. Contributions issues des ateliers 20

III.A. Orientations et pistes d'action 21

III.B. Synthèse par thématique 37

Annexe : Membres de la Commission Extra-Municipale 41

Chapitre I.
Présentation de la démarche

1

I.A. LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « DEVELOPPEMENT DURABLE »

I.A.1. Le contexte de la création de la commission

Le 15 novembre 2018, la stratégie et le programme d'action interne du Plan Climat Energie Territorial pour notre ville ont été actés. La validation de ce plan d'action, axé sur le patrimoine et les services municipaux, constituait une première étape de la démarche, ambitieuse mais réaliste, dans l'optique de rendre la collectivité exemplaire.

La deuxième étape du PCET a consisté à mobiliser les habitants et les acteurs du territoire dans l'élaboration d'une stratégie plus globale au niveau territorial afin de relever les défis de la transition énergétique dans les différents secteurs : rénovation énergétique du parc de logement et lutte contre la précarité énergétique, développement des énergies renouvelables, promotion de la mobilité douce, consommation et alimentation durable, adaptation au changement climatique…

Le territoire de Vaulx-en-Velin, en pleine mutation urbaine, est un formidable terrain d'innovation, à travers les projets ambitieux conduits par la commune et ses partenaires. Un aménagement durable de la ville se dessine sur les différents secteurs en développement, notamment au Carré de Soie, avec la charte « développement durable » et dans le cadre du projet de rénovation du Mas du Taureau qui vise une labellisation « éco-quartier ».

Par ailleurs, de nombreuses initiatives sont d'ores-et-déjà conduites pour largement sensibiliser à la nécessité d'évoluer vers des modes de vie plus sobres et plus respectueux de l'environnement :

- actions pédagogiques dans les écoles et les structures socio-éducatives en lien avec le Programme d'Education au Développement Durable de la Métropole de Lyon,
- animations dans le cadre des Semaines européennes du Développement Durable et de la Réduction des Déchets,
- participation aux Défi Familles Energie positive, au Défi Class' Energie et Convergence vélo,
- form'actions éco-citoyennes en partenariat avec la Péniche du Val de Rhône,
- développement d'une démarche d'éco-événementiel pour réduire les déchets sur les manifestations associatives, sportives et culturelles, etc.

Ces actions ne sont que des illustrations de la richesse du partenariat local et du tissu associatif.

I.A.2. L'objectif de la commission Développement Durable

La volonté de la collectivité est de poursuivre et d'élargir la dynamique engagée afin de donner aux citoyens de nouvelles raisons de s'engager, individuellement et collectivement. C'est la volonté d'agir ensemble, en trouvant la bonne articulation entre l'action publique et les décisions individuelles, qui permettra d'inventer un nouveau fonctionnement de la ville, plus humain, plus durable.

C'est la raison pour laquelle, la commune de Vaulx-en-Velin a souhaité mettre en place une Commission Extra-municipale dédiée à la thématique Développement durable. Cette instance consultative a pour vocation de débattre et de formuler des propositions d'actions qui peuvent enrichir l'action publique et les dynamiques citoyennes et associatives autour des questions énergie-climat sur la commune, et de contribuer à l'élaboration de la stratégie territoriale du PCET.

Cette commission est présidée et animée par l'adjoint délégué à l'Environnement, au Plan Climat Energie Territoire, au Patrimoine naturel et à l'Agriculture.

Elle est constituée de cinq collèges :

- Un collège « élus », composé de représentants du Conseil Municipal issus des différents groupes politiques,
- Un collège « acteurs du développement territorial », composé de représentants d'entreprises et de structures institutionnelles et socio-culturelles implantées sur Vaulx-en-Velin
- Un collège « Associations qualifiées », composé de représentants associatifs œuvrant dans le domaine de l'Environnement,
- Un collège « Démocratie locale », composés de membres des Conseils de quartier, du Conseil citoyen et du Conseil des Seniors sur la base du volontariat,
- Un collège « Habitants », composé d'habitants qui se sont portés volontaires suite à appel à participation diffusé auprès du grand public.

Un appel à participation a été lancé en décembre 2018 pour permettre aux personnes intéressées de se faire connaître.

La préparation technique et l'animation de cette instance de concertation est assurée par le service Environnement, en lien avec le service Démocratie locale.

Des groupes de travail ont été mis en place afin d'alimenter la réflexion sur différentes thématiques qui ont été définies en concertation avec les membres de la commission.

Le pilotage de cette instance de concertation est assuré par le service Environnement, en lien avec le service Démocratie locale. Une mission d'animation a été confiée au bureau d'étude Mosaïque Environnement pour la mise en place des ateliers sur cette première année de fonctionnement, L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) a également apporté un appui technique dans le cadre du partenariat établi avec la Ville.

I.A.3. Le calendrier des rencontres

La commission s'est réunie quatre fois dans l'année, Entre 30 et 60 personnes se sont mobilisées sur les différentes séances.

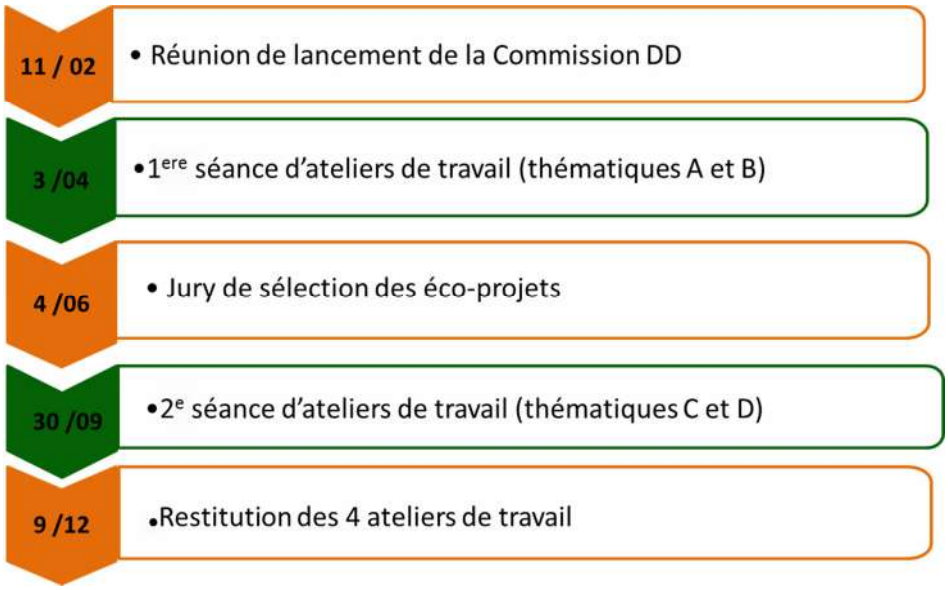

I.B. LE CHOIX DES THEMATIQUES

Lors du premier atelier, les membres de la commission ont d'abord été invités à faire des propositions d'actions, ce qui a permis d'identifier les souhaits et les principaux sujets à traiter. Il en est ressorti 110 propositions (en annexe).

Dans un second temps, les membres ont choisi les thématiques de travail, qui allaient par la suite être le principal sujet des ateliers et de leurs productions. Pour ce faire, ils ont voté parmi huit grandes thématiques du Plan Climat.

A l'aide d'un outil interactif de vote (par SMS) les membres de la commission ont défini quatre thématiques de travail. Ils avaient alors la possibilité de choisir chacun quatre thématiques parmi les huit proposées. La synthèse des votes a alors fait ressortir les quatre ayant été plébiscitée. Ce vote est donc resté anonyme et le résultat a pu être affiché instantanément.

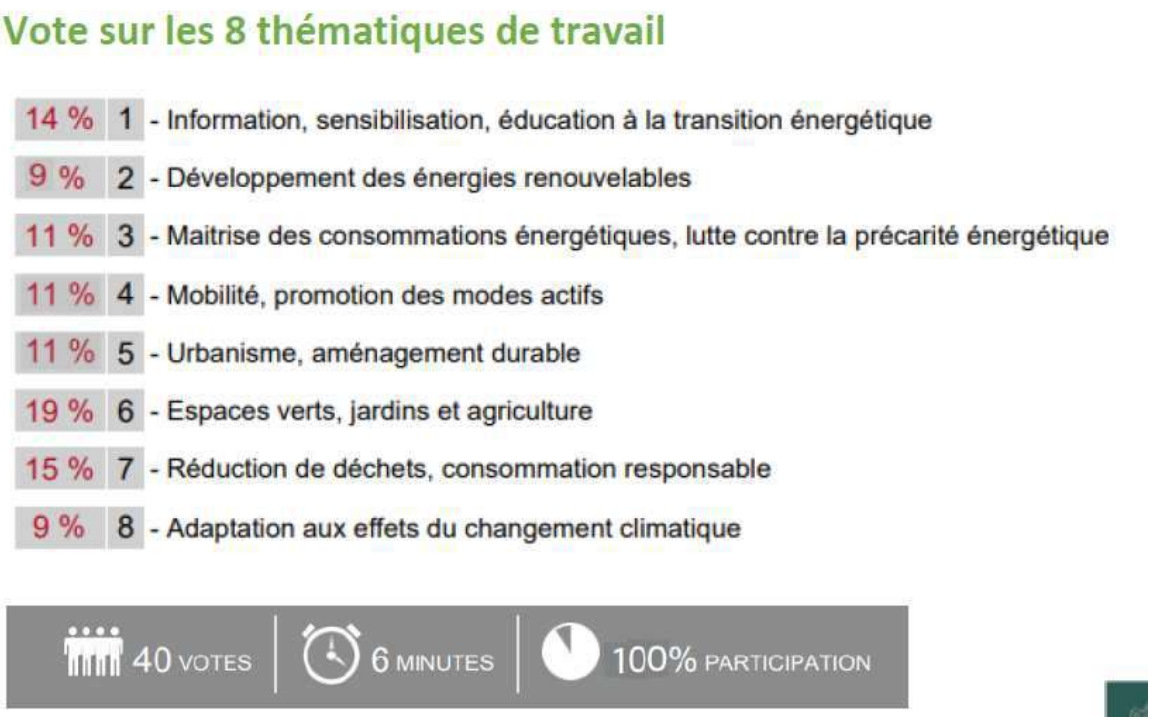

Les quatre thématiques choisies pour être traitées lors des ateliers ont été les suivantes :

- l'information, la sensibilisation, l'éduction à la transition énergétique,
- la maîtrise des consommations énergétiques et la lutte contre la précarité énergétique,
- les espaces verts, les jardins et l'agriculture,
- la réduction des déchets et la consommation responsable.

Le nombre de propositions faites en premier lieu sur chaque thématique n'a pas nécessairement été représentatif du vote effectué par la suite. En effet, la thématique de la mobilité, qui a recueilli un grand nombre de propositions d'actions, n'a pas été choisie lors du vote. Cela peut être l'illustration de la prise en compte dans le vote des leviers d'action de la ville de Vaulx-en-Velin sur ces sujets.

I.C. LES ATELIERS DE TRAVAIL

Lors des deux ateliers suivants, les participants ont été amenés à travailler à chaque fois sur deux des thématiques choisies.

L'objectif de ces ateliers était de produire des propositions d'actions, permettant d'identifier des solutions adaptées au contexte local ainsi que les acteurs et moyens à mobiliser.

Chaque participant a eu la possibilité de choisir sa thématique de travail et pour chaque thématique, trois sujets ont été identifiés. Chaque sujet a été traité par un ou deux groupes, lors des ateliers.

Exemple :

THEMATIQUE	Information, sensibilisation, éducation à la transition énergétique
SUJET 1	Participation
SUJET 2	Exemplarité
SUJET 3	Education

Les participants avaient à leur disposition un certain nombre d'éléments leur permettant de faire leurs propositions en ayant connaissance des différents enjeux liés au sujet traité, ainsi que des exemples d'actions et un rappel des souhaits exprimés lors du premier atelier. Les supports proposés sont disponibles en annexe.

Les participants ont été invités à remplir un support de travail, les guidant dans leur réflexion et structurant les propositions. La méthodologie de travail s'articule autour de trois temps :

- un diagnostic à établir sur le sujet permettant d'identifier les éléments positifs et négatifs qui y sont liés (raisons pour lesquelles il y a des actions ou non, problèmes rencontrés, leviers, etc.),
- trois propositions d'orientations, répondant à une question posées et au diagnostic réalisé,
- pour chaque proposition, les moyens à mobiliser, les acteurs impliqués et les résultats attendus.

Figure 1 : premier atelier de travail, le 4 avril 2019

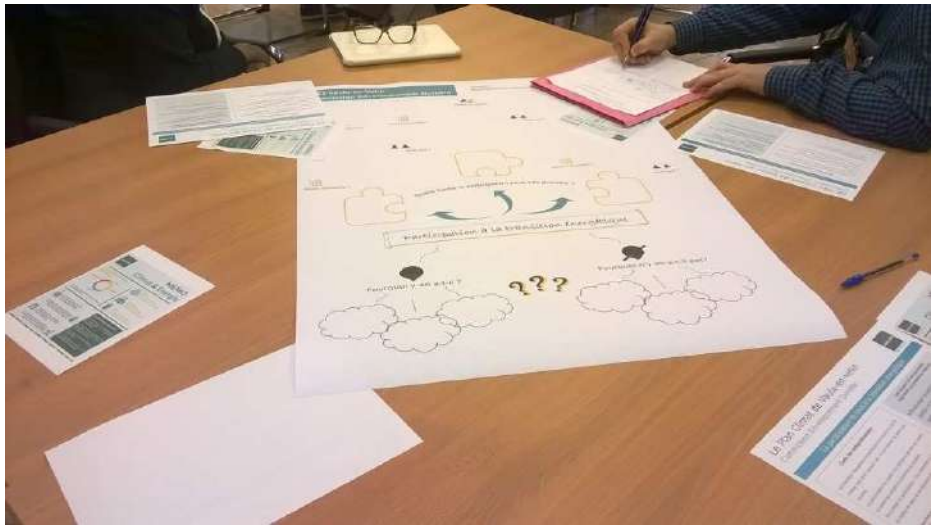

Figure 2 : premier atelier de travail, le 4 avril 2019

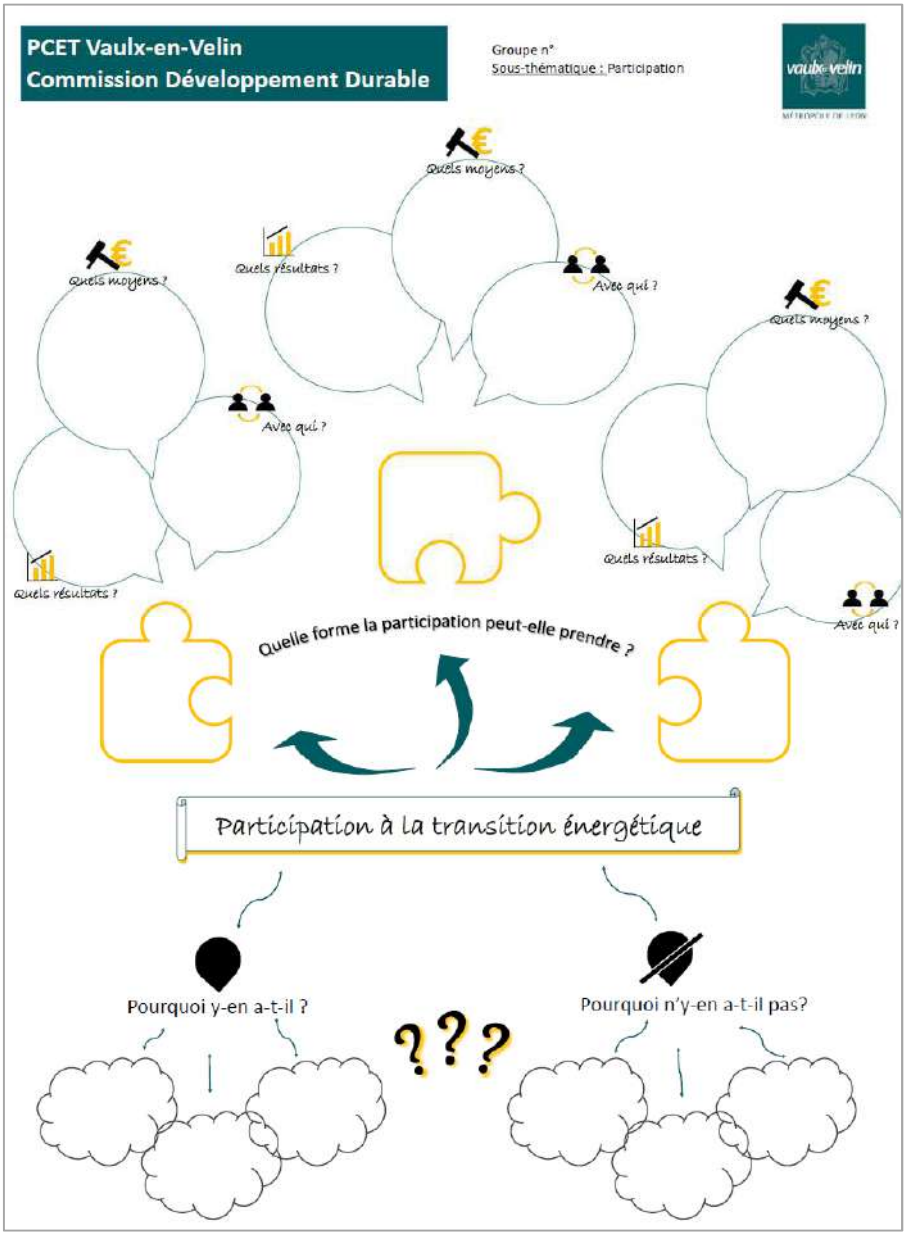

Figure 3 : support de production des ateliers de travail

Chapitre II.
Enjeux et éléments de diagnostic

II.A. LE PROFIL CLIMAT ENERGIE DE LA VILLE

II.A.1. Les consommations d'énergie

Les consommations d'énergie de la ville de Vaulx-en-Velin s'élèvent à environ 854 GWh soit environ 18 000 kWh par habitant en 2015, ce qui place la commune dans la moyenne par rapport aux autres communes de la Métropole de Lyon.

L'observation de la répartition des consommations d'énergie par secteur montre que les secteurs du transport routier, du résidentiel et du tertiaire sont les plus importants. Cela est en effet représentatif de l'activité du territoire, avec notamment la présence de grands axes routiers et autoroutiers qui le traversent, ainsi que des pôles d'activités importants (le quartier de la Soie, les zones industrielles par exemple).

Dans les consommations résidentielles et tertiaires, on note également que les postes chauffage et eau chaude sont les plus importants, avec près de 42% des consommations d'énergie de ces secteurs.

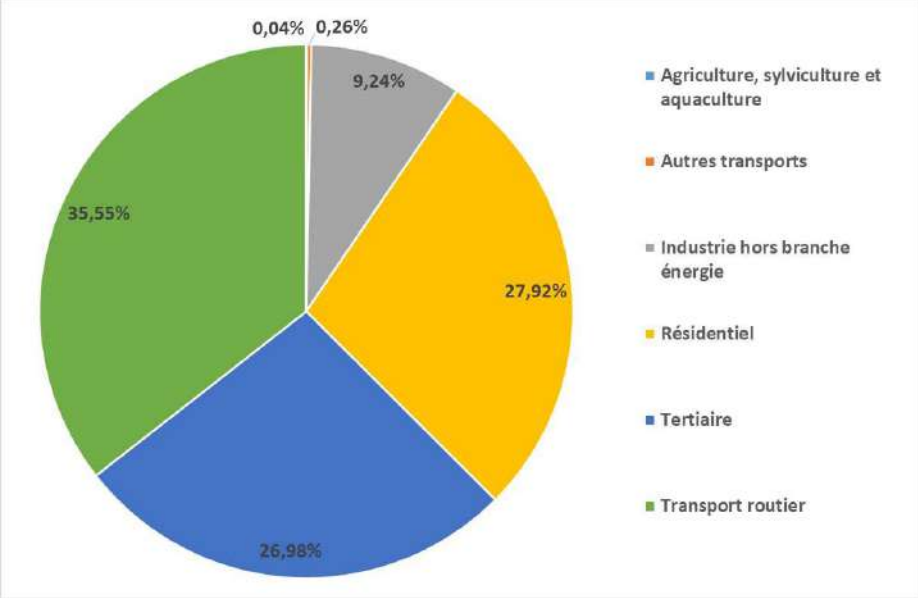

Figure 4 : répartition des sources de consommation d'énergie sur la commune

II.A.2. Les émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de GES de la ville de Vaulx-en-Velin s'élèvent à 145 400 TCO2e en 2015, ce qui équivaut à environ 3 000 TCO2e par habitant par an.

La répartition des émissions de GES par secteur indique que le transport routier est le principal émetteur de GES, avec près de 52 % des émissions, ce qui est lié à l'usage de produits pétroliers, fortement émetteurs de GES comme carburant.

II.A.3. La production d'énergies renouvelables

La production d'énergie renouvelable sur le territoire de Vaulx en Velin s'élève à 2 157 kWh par habitant en 2015, soit un total de 102 GWh. Cette production est largement supérieure à la celle des autres communes, notamment en raison des productions liées au réseau de chaleur (usage bois énergie).

Tous ces éléments ont été donnés aux participants, lors des différents ateliers, mais également sous la forme d'un mémo « Climat – énergie » qui reprend les principaux chiffres, ainsi que le contexte global de changement climatique.

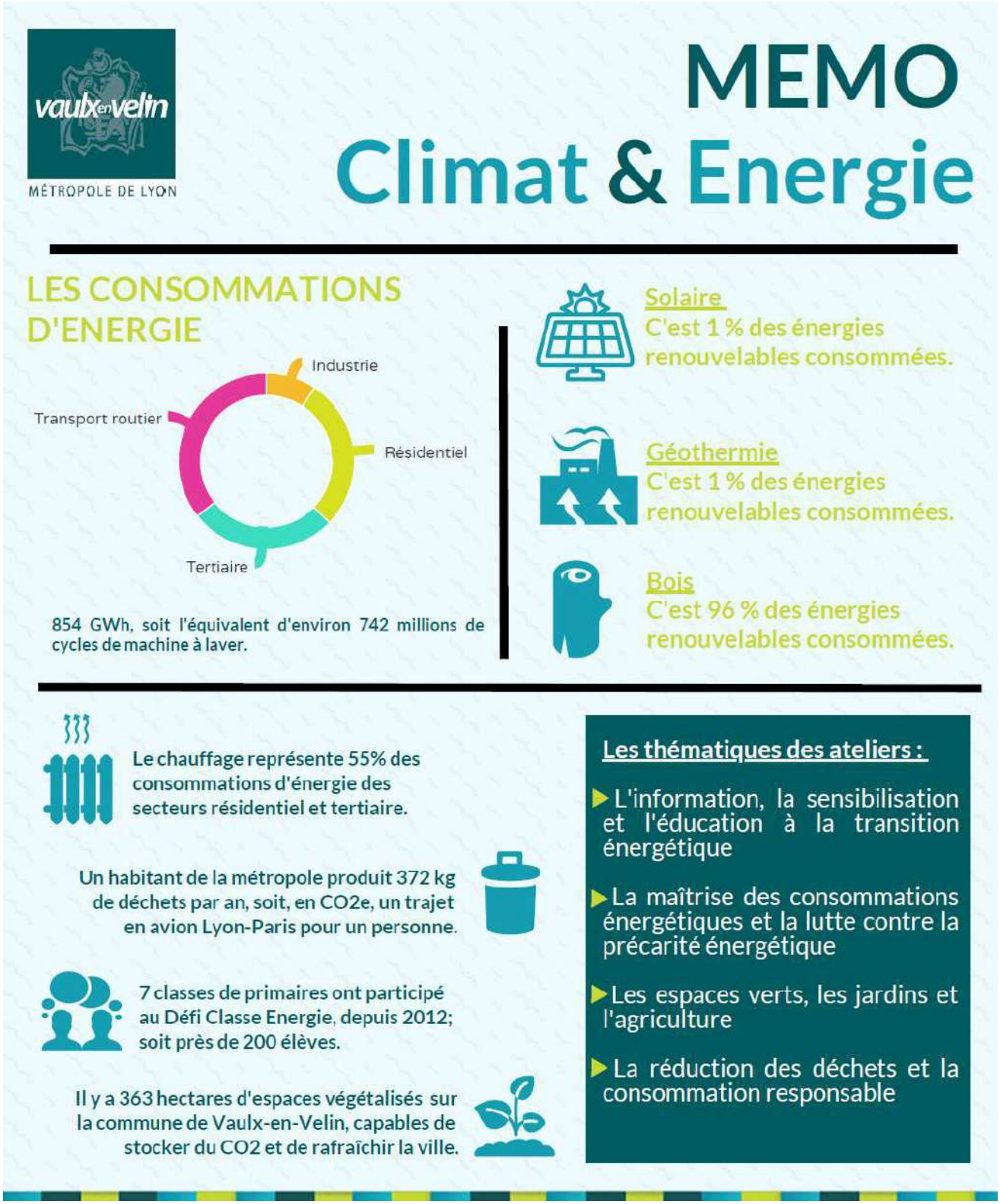

Figure 5 : Synthèse du profil climat énergie distribué aux participants

II.B. QUELQUES DONNEES THEMATIQUES

Les éléments ici présentés sont issus des notes avec les chiffres-clé produites pour les ateliers de travail. Elles se déclinent sur douze sous-thématiques, ici rassemblées dans les quatre grandes thématiques de travail.

II.B.1. Déchets

Les enjeux autour de la question des déchets sont multiples : la réduction des déchets, les modes de consommation, le recyclage et le réemploi, etc. Cette question a ici été abordée sous l'angle du compostage, des modes de vie et du tri/recyclage.

En effet, environ un tiers des déchets ménagers est compostable. La généralisation de cette pratique permettrait donc de réduire significativement les déchets produits. Il est nécessaire de s'interroger sur les modalités d'accès des habitants à cette pratique et comment la massifier, en particulier dans un contexte urbain.

Les modes de vie et de consommation des habitants jouent également un rôle important puisque nos modes de consommations actuels sont souvent très générateurs de déchets (suremballage, obsolescence programmée, effet de mode, etc.). Une prise de conscience collective est déjà en marche mais l'accélération de celle-ci a besoin d'une impulsion et notamment d'être facilitée par un développement des initiatives telles que : offre de commerces « vrac », mobilisation autour des ateliers de réparation, massification du réemploi, etc.

Enfin, concernant les déchets restants, la question du tri et du recyclage est nécessaire, mais des efforts restent encore à faire, de la part de tous les acteurs à ce sujet. Concernant les citoyens, le constat a été fait que le rappel des consignes de tri est encore indispensable et qu'il convient de s'assurer que le matériel est bien à disposition pour généraliser cette pratique dans l'habitat collectif.

Sur Vaulx-en-Velin :

La collecte sélective s'élève à 27 kg / habitant / an, un taux encore faible, mais en hausse de plus de 5% depuis 2015.

Le taux de refus quant à lui dépasse les 40%, ce qui illustre les efforts qu'il reste à faire en matière de sensibilisation au tri des déchets.

II.B.2. Sensibilisation

La transition énergétique et le changement climatique concernent tout le monde et chacun devra, à son échelle, agir pour adapter ses comportements et ses usages. Il est donc nécessaire pour assurer la bonne mise en route des différentes actions d'éduquer les citoyens aux différents enjeux, conséquences et surtout aux moyens d'agir. La sensibilisation et l'éducation doivent donner les clefs nécessaires au citoyen pour favoriser son implication dans la transition.

Cette question a ici été abordée sous trois angles : l'éducation, la participation et l'exemplarité de la collectivité.

L'éducation est la première étape, qui doit donner les clefs de compréhension du changement climatique et sensibiliser à ses enjeux ainsi qu'au besoin d'agir. Cette acculturation est ce qui permettra au citoyen de questionner son action et de faciliter sa transition. Il est également nécessaire que cette éducation touche tous les publics, de façon à ce que chacun puisse agir à son échelle et faciliter le passage à l'action de tous : scolaires, actifs, retraités, classes aisées ou pauvres, etc.

La question de la participation est centrale car pour mettre en place un changement à une large échelle et faciliter l'action du citoyen, les projets de transition énergétique ou d'adaptation au changement climatique doivent être co-construits. L'implication des citoyens dans les processus, qu'il s'agisse de décisions ou d'actions concrète, permet de favoriser l'acceptation du changement. Il est également important de mener une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre au citoyen d'agir et sur le soutien aux initiatives.

Enfin, l'exemplarité des collectivités sur les sujets de développement durable, en plus d'être un devoir de la collectivité, est un moyen d'encourager et d'inciter les citoyens à agir, en montrant l'exemple. La communication sur les actions menées par la collectivité est également un moyen de s'assurer du respect de ses engagements.

Sur Vaulx-en-Velin :

La ville compte 49 658 habitants, avec une augmentation moyenne de la population de +2,6% entre 2011 et 2016, contre +1,1% sur la Métropole. (Insee 2017)

34% de la population est âgée de moins de 20ans, contre 25,4% sur la Métropole.

La population non scolarisée de plus de 15 ans sans diplôme est de 40,2% contre 25,4%.

Près de 60% de la population habite en Quartier Politique de la Ville.

II.B.3. Agriculture

Vaulx-en-Velin est une commune qui dispose d'espaces verts et agricoles très importants, en première couronne de la Métropole de Lyon. Elle fait pour cela figure d'exception. La question des espaces verts et agricoles fait appel à de nombreux enjeux, notamment au regard de la question de l'adaptation au changement climatique. Ces sujets ont été ici abordés sous l'angle des espaces verts, de l'agriculture et de la question de la gestion écologique.

La question des espaces verts est un enjeu important de l'adaptation au changement climatique dans un contexte urbain : en effet, en plus des aspects esthétiques et de loisirs, ils permettent de lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur et les problématiques de ruissellement des eaux. Ils représentent donc des enjeux en matière de confort et de santé publique. Concernant les usages de loisirs, il est nécessaire de s'assurer de l'accès de l'ensemble des citoyens à ces espaces.

L'agriculture est un sujet dont la commune s'est déjà emparée, eu égard aux nombreux espaces agricoles sur son territoire. Il y a en effet ici un enjeu de maintien d'une activité agricole maraîchère, mais également de mise en place de circuits de distribution locaux des productions, afin de valoriser la proximité de ces espaces. Toutefois l'agriculture en ville peut prendre de nombreuses formes, dont le jardin ouvrier en est une déjà bien connue. Le développement de formes plus urbaines de l'agriculture permet ainsi de reconnecter le citoyen à la production alimentaire, mais peut également accompagner des démarches de lutte contre la précarité.

Enfin, le développement des espaces et de l'agriculture doit nécessairement être accompagné d'une démarche de gestion écologique de ces espaces, ce qui représente un enjeu sanitaire et de qualité de l'air, mais également un enjeu de maintien de la biodiversité en ville.

Sur Vaulx-en-Velin :

1000ha d'espaces naturels et 205 ha de zone agricole

38ha d'espaces verts et de stades gérés par la Ville

10,6ha de jardins familiaux et de jardins partagés sur la commune, dont 2,6ha gérés par la Ville (110 sur un total de 513 parcelles)

II.B.4. Logement

La consommation d'énergie dans les logements est un sujet qui concerne directement les citoyens. Il existe plusieurs moyens de réduire les consommations. Ces sujets ont ici été abordés sous les angles des éco-gestes, de la rénovation des bâtiments et de la précarité énergétique.

Les éco-gestes présentent une des premières actions à mettre en place dans une stratégie de réduction des consommations énergétiques, puisqu'il interroge l'usage que l'on fait de l'énergie et de manière plus globale nos comportements. Il s'agit en général de petits gestes ne demandant pas un investissement financier particulier, ce qui permet donc de réaliser des économies à moindre coût. Il est toutefois nécessaire de mettre en place un accompagnement des citoyens à la mise en œuvre de ces actions et gestes.

Lorsque l'on soulève la question des consommations d'énergie des bâtiments, le poste où l'intervention est la plus efficace est celui de la rénovation du bâtiment. En effet, une rénovation thermique permet de réduire nettement les consommations d'énergie, et d'apporter un gain important en matière de confort et de réduction de la facture énergétique. Cependant ce levier reste plus complexe à mobiliser, notamment en raison du coût qu'il représente et de l'accompagnement technique nécessaire, en particulier dans un contexte urbain où les copropriétés sont nombreuses. Il existe d'importants besoins de rénovation sur le parc de logement social et sur le parc privé (copropriétés et maisons individuelles), mais également sur le patrimoine de la collectivité.

La question de la précarité énergétique est un enjeu social important, en particulier sur la commune de Vaulx-en-Velin, où 32% des ménages sont considérés comme étant en situation de précarité énergétique. Cette situation se caractérise par des difficultés, voire l'impossibilité de répondre aux factures énergétiques (logement et mobilité) ou lorsque que plus de 15% des revenus y sont consacrés. Il apparaît alors nécessaire d'identifier ces situations et de mettre en œuvre des solutions permettant de les prévenir et de les accompagner.

Sur Vaulx-en-Velin :

On compte 19.685 logements sur la commune, avec une part d'habitat collectif de 79%, contre 21% d'habitat individuel. 70% des logements sont construits avant 1990 (source INSEE 2016).

Le taux de logements sociaux est de 56% en 2019.

Le taux de précarité énergétique est d'environ 32%, soit le taux le plus élevé de la métropole.

II.C. PANEL D'ACTIONS ENGAGEES SUR VAULX EN VELIN

En introduction aux groupes de travail, des exemples d'actions menées sur la commune ont été présentés pour illustrer chaque thématique. Ce panel, nullement exhaustif, vise à rendre compte de la dynamique partenariale d'ores-et-déjà engagée sur la commune sur ces différents volets d'intervention.

II.C.1. Thématique 1 : L'information, la sensibilisation, l'éducation à la transition énergétique

a L'exemplarité du territoire

La Ville a adopté fin 2018 un plan d'action interne dans le cadre de sa démarche de Plan Climat Energie territorial. A travers 32 axes d'intervention, ce programme pluriannuel vise à réduire de l'empreinte carbone liée au patrimoine et aux activités de la collectivité.

b Sensibilisation et éducation à la transition énergétique

L'exposition "La Terre vue du ciel" présentée au Planétarium en 2018/2019, est le fruit d'un partenariat avec l'Agence Spatiale Européenne et la Métropole, pour sensibiliser le grand public à l'impact du changement climatique à l'échelle planétaire, mais aussi locale. Elle a accueilli 87.000 visiteurs dont 26.000 scolaires.

c La participation de tous à la transition énergétique

L'Appel à éco-projets lancé par la Ville sur la plateforme participative monavis-vaulxenvelin.fr vise à susciter et accompagner les initiatives locales dans le champ du développement durable. Sur 27 projets déposés, dont 22 étaient éligibles, 8 ont été sélectionnés en 2019 à la suite d'un jury constitué par des membres de la commission Développement durable.

II.C.2. Thématique 2 : La réduction des déchets et la consommation responsable

a Composter les déchets verts :

Une douzaine de composteurs et de lombricomposteurs partagés sont aujourd'hui mis en place sur la commune.

Un espace-ressource de compostage avec un broyeur pour les déchets verts a également été créé à l'Espace Carmagnole dans le cadre du dispositif « quartier fertile » financé par la Métropole.

b Consommation responsable

Deux groupements d'achats sont animés par l'association VRAC pour promouvoir les produits bio et locaux à moindre coût pour les habitants des quartiers prioritaires.

Des ateliers réemploi sont également développés à Bricologis et à la Recyclerie des Verchères, avec le soutien des bailleurs.

c Trier et recycler tous les déchets

La semaine Européenne de la réduction des déchets est l'occasion pour la ville de mobiliser les acteurs locaux. Chaque année, une quinzaine d'animations sont organisées sur la commune en direction du grand public.

Le centre de tri nouvelle génération va permettre de simplifier les consignes de tri à compter du 1er janvier 2020.

II.C.3. Thématique 3 : La maîtrise des consommations énergétiques et la lutte contre la précarité énergétique

a Eco-gestes et sobriété énergétique

Chaque année, le défi Familles Energie Positive, renommé DECLICS, réunit une équipe d'habitants souhaitant relever le challenge de réduire de 10% leurs consommations d'énergie à la maison. Neuf classes vaudaises, soit près de 200 élèves ont également participé au programme pédagogique défi Class' énergie lors des 4 dernières éditions.

b Rénovation des bâtiments

Un ambitieux programme de rénovations énergétiques est prévu dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine du Mas du Taureau. Ce sont 2050 logements sociaux qui vont être réhabilités en visant le label BBC Rénovation, soit une baisse de charges attendue de -40%.

Le Plan Initiative Copropriétés (PIC) mise en place sur le quartier de Cervelières Sauveteurs va permettre

c Précarité énergétique

Un partenariat est développé sur la commune pour accompagner les ménages les plus modestes entre la Ville, le CCAS, la Maison de la Métropole et les bailleurs sociaux…

A ce titre, l'appartement pédagogique « Les écos des Verchères » créé par Dynacité est un bon support sur la maîtrise des consommations énergétiques.

II.C.4. Thématique 4 : Les espaces verts, les jardins et l'agriculture

a Culture et agriculture en ville

Le projet Terres du Velin, vise à redynamiser le maraîchage en déclin sur la zone agricole de Vaulx-en-Velin et Décines. Il est porté par les collectivités territoriales (Métropole et communes) en partenariat les organisations agricoles (SAFER, Chambre d'agriculture, syndicat mixte d'hydraulique agricole du Rhône),

L'objectif est de promouvoir l'installation d'une dizaine de nouveaux exploitants sur 10 à 15 ans.

b Gestion écologique des espaces verts et agricoles

Signataire de la charte zéro phyto depuis 2015, la Ville développe une gestion raisonnée sur l'ensemble des espaces publics et des stades.

Outre la suppression des intrants dans l'entretien et la production horticole, les objectifs sont d'appliquer la gestion différentiée selon les usages, de limiter la consommation d'eau et de matière première non renouvelable, et d'utiliser moins de fleurs à cycle court.

c Végétalisation de la ville et des lieux de vie

Dans le cadre des projets urbains, une place importante est apportée aux espaces verts pour lutter contre l'effet de chaleur urbain.

L'aménagement de ces nouveaux espaces verts est l'occasion de chantiers de plantations participatifs et de projets pédagogiques, comme lors de la création de la promenade jardinée au cœur du PUP Gimenez.

Chapitre III.
Contributions issues des ateliers

III.A. ORIENTATIONS ET PISTES D'ACTION

A partir des productions des ateliers, des grandes orientations ont été rédigées, reprenant et synthétisant les propositions qui y avaient été faites. Ces orientations se déclinent suivant les quatre grandes thématiques de travail, mais sont pour la plupart transversales aux sujets qui les composent et permettent de faire ressortir de manière opérationnelle les principales volontés de la commission.

Elles sont présentées sous un format de fiche qui se veut le plus opérationnel possible, sans pour autant être une fiche action. Elles ont donc pour objectif de cadrer une action future de la collectivité sur ces sujets.

- Développer des alternatives ou des moyens facilitant l'usage d'alternatives à la voiture pour les déplacements
- Favoriser l'appropriation par les citoyens des sujets de développement durable et faciliter leur passage à l'action
- Organiser une communication accessible par tous sur les outils et actions existants, permettant de mettre en œuvre des pratiques durables
- Sensibiliser et former les citoyens au compostage des biodéchets
- Encourager la réduction des déchets
- Promouvoir la rénovation du parc privé en relayant les dispositifs d'aides et en accompagnant les projets d'éco-rénovation sur les copropriétés et les maisons individuelles
- Promouvoir la rénovation du parc social et assurer un rôle de coordination et de suivi de la qualité des opérations de réhabilitation auprès des bailleurs
- Agir sur le patrimoine de la ville
- Accompagner la maîtrise de la demande en énergie dans les usages
- Lutter contre la précarité énergétique
- Permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un espace vert à proximité de l'un de ses lieux de vie
- Réouvrir l'espace urbain à la biodiversité et à la végétation
- Accompagner la filière agricole locale à se structurer dans une dynamique durable et promouvoir les circuits courts

Ces orientations ont été soumises à la commission Développement Durable lors d'un atelier de restitution, le 9 décembre 2019. Les participants ont alors été invités à voter pour les orientations et les solutions qu'ils jugeaient prioritaires.

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils ont également été repris dans les fiches orientation.

Thématique			
Orientations	**Nb de votes**	**Solutions proposées**	**Nb de votes**
Information, sensibilisation, éducation à la transition énergétique			
Faciliter l'usage d'alternatives à la voiture pour les déplacements	**10**	Faciliter les déplacements en vélo	**9**
		Encourager la pratique du vélo	**5**
		Développer les pédibus pour les scolaires	**2**
Favoriser l'appropriation par les citoyens des sujets de développement durable et faciliter leur passage à l'action	**3**	Rapprocher les actions de sensibilisation du quotidien des citoyens	**4**
		Créer du lien social pour pérenniser la mise en place des actions	**1**
Organiser une communication accessible par tous sur les outils et actions existants, permettant de mettre en œuvre des pratiques durables	**3**	Communiquer et valoriser les actions et initiatives existantes	**3**
		Favoriser des biais de communication incitatifs	**5**
Réduction des déchets et consommation responsable			
Sensibiliser et former les citoyens au compostage des biodéchets	**7**	Faciliter la pratique du compostage individuel et collectif	**11**
		Encourager la réduction des déchets dans le milieu scolaire	**1**
		Mettre en place une campagne de communication et de sensibilisation au compostage	**0**
Encourager la réduction des déchets	**12**	Favoriser la pratique du réemploi	**9**
		Sensibiliser aux enjeux du tri et de la réduction des déchets	**3**
		Favoriser le tri des déchets	**5**

Thématique			
Orientations	**Nb de votes**	**Solutions proposées**	**Nb de votes**
Maîtrise des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique			
Promouvoir la rénovation du parc privé en relayant les dispositifs d'aides et en accompagnant les projets d'écorénovation sur les copropriétés et les maisons individuelles	4	Accompagner à la réalisation d'opération de rénovations groupées	5
		Mettre en place une campagne de communication sur les dispositifs d'accompagnement à la rénovation	3
Promouvoir la rénovation du parc social et assurer un rôle de coordination et de suivi de la qualité des opérations de réhabilitation auprès des bailleurs	4	Mettre en place / renforcer un dispositif d'accompagnement des bailleurs pour la rénovation	6
		Mettre en place une communication ciblée à destination des bailleurs	0
Agir sur le patrimoine de la ville	6	Mettre en place une politique de gestion de l'éclairage public	2
		Renforcer la politique de rénovation des bâtiments publics	7
		Faire preuve d'exemplarité	8
Accompagner la maîtrise de la demande en énergie dans les usages	1	Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de sensibilisation aux éco-gestes	1
		Faciliter la mise en place des éco-gestes et des pratiques	2
Lutter contre la précarité énergétique	3	développer l'offre énergétique locale pour limiter le coût de l'énergie, notamment pour les publics précaires	2
		identifier les situations de précarité et accompagner les ménages en difficulté	1
Espaces verts, jardins et agriculture			
Permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un espace vert à proximité de l'un de ses lieux de vie	6	Développer les jardins ouvriers et partagés	7
		S'assurer que tous aient accès à un espace vert de proximité	3
Ré-ouvrir l'espace urbain à la biodiversité et à la végétation	8	Végétaliser l'espace urbain	5
		intégrer la végétation dans l'urbanisme	5
		mettre en place une gestion durable des espaces verts	3
Accompagner la filière agricole locale à se structurer dans une dynamique durable et promouvoir les circuits courts	13	Accompagner la filière à la transition	3
		Développer les circuits-courts	20

Développer des moyens facilitant l'usage d'alternatives à la voiture pour les déplacements

Information, sensibilisation, éducation à la transition énergétique		Priorité +++	
solutions proposées			
Solutions	**Moyens**	**Résultats attendus**	**Acteurs impliqués**
Faciliter les déplacements en vélo	développer les pistes cyclables en direction des pôles d'activité	plus de monde à vélo amélioration de la santé et de la qualité de l'air moins de voitures	Ville et Métropole
	sécuriser et assurer la continuité des pistes cyclables		
	prédéfinir certains itinéraires vers des sites stratégiques		
	mettre en place une concertation avec les habitants sur les trajets à problème		
Encourager la pratique du vélo	mettre en place des ballades urbaines à vélo pour encourager à la pratique	augmentation de la part modale du vélo, surtout sur les courts trajets amélioration de l'image de la ville	habitants, associations, entreprises, Ville, bailleurs
	organiser une journée vélo/piétons		
	créer une carte des trajets vélos et piétons (Métropole de Lyon ou alimenter une carte existante)		
	proposer un label pour les entreprises vélo-friendly		
	communiquer sur les actions vélo		
	développer les services et équipements vélo, en particulier pour le stationnement		
Développer les pédibus pour les scolaires	animer auprès des écoles et des parents d'élèves pour trouver des volontaires	1 pédibus dans chaque école pérenniser la démarche	écoles, Ville, habitants
	identifier les écoles volontaires pour démarrer		

Favoriser l'appropriation par les citoyens des sujets de développement durable et faciliter leur passage à l'action

Information, sensibilisation, éducation à la transition énergétique	priorité +

solutions proposées

Solutions	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués
Rapprocher les actions de sensibilisation du quotidien des citoyens	mobiliser les structures relais locales pour animer des dispositifs d'accompagnement ou des événements		Ville
	mobiliser les écoles pour les actions de sensibilisation ou faire venir les citoyens	envie d'agir	associations locales et métropolitaines
	organisation des événements à une échelle assez fine	appropriation par les citoyens des actions	conseils de quartier
Créer du lien social pour pérenniser la mise en place des actions	encourager l'entraide (mise à disposition d'outils de partage)	mobilisation des Vaudais	habitants et groupes d'habitants
	organiser des fêtes de quartier autour de certaines initiatives	pérennisation des actions	écoles
	organiser des actions favorisant le lien social (concours, ciné-débat, etc.)		

Organiser une communication accessible par tous sur les outils et actions existants, permettant de mettre en œuvre des pratiques durables

Information, sensibilisation, éducation à la transition énergétique	priorité +

solutions proposées

Solutions	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués
Communiquer et valoriser les actions et initiatives existantes	créer un outil qui rassemble, structure et valorise les actions existantes	meilleure connaissance par tous des enjeux et des moyens d'action	Ville
	mettre en place des campagnes de communication ciblées (écoles, centre-ville, zones d'activités, etc.)	mobilisation ciblée des habitants	écoles
Favoriser des biais de communication incitatifs	massifier l'emploi des réseaux sociaux dans la communication		
	proposer des contenus éducatifs		

Sensibiliser et former les citoyens au compostage des biodéchets			
Réduction des déchets, consommation responsable		**priorité ++**	
solutions proposées			
Solutions	**Moyens**	**Résultats attendus**	**Acteurs impliqués**
Faciliter la pratique du compostage individuel et collectif	mettre à disposition par la commune un bac à compost, un seau et un guide pour chaque nouvel habitant ou qui le demande	massifier la pratique du compostage	Ville, Métropole, bailleurs
	1 poule si possible	développement des composts	
	suggérer un lieu de compostage pour chaque nouveau projet d'habitat collectif	réduction des déchets	
	mettre à disposition des emplacements dans l'espace public pour des composteurs collectifs		
	identifier les solutions et communiquer lors des études et travaux d'aménagements (collectif)		
	recensement des besoins (questionnaire pour les habitants)		
Encourager la réduction des déchets dans le milieu scolaire	proposer des solutions de compostage (matériel, accompagnement)	usage du compost sur place	Ville, écoles
	sensibiliser le personnel des cantines au compost et au tri		
Mettre en place une campagne de communication et de sensibilisation au compostage	campagne de communication (courriers, affichage, etc.)	fournir une réponse adaptée et sur mesure aux besoins	Ville, Métropole, bailleurs
	diffusion auprès des relais locaux et écoles	sensibiliser (qu'est-ce que c'est et avantages), accompagnement sur les premiers pas (comment se lancer)	
	organiser des événements (visites et ateliers sur des composts existants)		
	communication lors de la journée d'accueil de la commune pour les nouveaux arrivants		

Encourager la réduction des déchets			
Réduction des déchets, consommation responsable		**priorité +++**	
solutions proposées			
Solutions	**Moyens**	**Résultats attendus**	**Acteurs impliqués**
Favoriser la pratique du réemploi	mettre en place un service régulier d'encombrants avec un "libre-service" ou des sites de stockage	moins de saturation des déchetteries	Ville, Métropole écoles
	proposer un service de déchetterie mobile (pour les personnes sans voiture notamment)	augmentation du réemploi et réduction des déchets	
	mettre en place des ateliers de réparation et identifier les structures porteuses	gain de pouvoir d'achat	
	favoriser le troc (identifier des espaces pour échanger les vêtements dans les établissements scolaires par exemple)	limiter les achats neufs	
Sensibiliser aux enjeux du tri et de la réduction des déchets	mettre en place des campagnes de communication ciblées et accompagnées par des structures relais locales	réduction des déchets	Ville, écoles, associations locales, entreprises, bailleurs
	proposer des temps de sensibilisation dans les écoles	réduction des refus de tri	
	proposer des temps de sensibilisation dans les entreprises	réduction des émissions de GES	
Favoriser le tri des déchets	communiquer sur l'extension des consignes pour le tri sélectif sur la Métropole de Lyon	réduction des refus de tri	Ville, Métropole, bailleurs ?
	encourager le développement de systèmes type Yoyo		
	identifier les lacunes du système de collecte et renforcer le réseau		
	identifier les lacunes en matière de point d'apport volontaire		

Promouvoir la rénovation du parc privé en relayant les dispositifs d'aides et en accompagnant les projets d'écorénovation sur les copropriétés et les maisons individuelles

Maîtrise des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique	priorité ++

solutions proposées

Solutions	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués
Accompagner à la réalisation d'opération de rénovations groupées	investissement humain de la ville pour l'information et la sensibilisation et l'accompagnement renforcé des particuliers à l'identification des aides de l'État, de la métropole, etc.) investissement financier de la ville pour la réalisation d'un diagnostic pour réaliser des opérations de rénovation	Réduire la facture, faire des économies d'échelle, améliorer le confort	Ville, Métropole, artisans (référentiel), ANAH
Mettre en place une campagne de communication sur les dispositifs d'accompagnement à la rénovation	communiquer sur l'Espace Info Energie / intervention auprès du public par des prestataires spécialisés	réduction des consommations d'énergie	ALEC, SOLIHA, service urbanisme, service habitat
	aider les habitants à lire leur facture pour constater les résultats	accompagner à faire le constat du changement	
	s'appuyer sur les médias existants et les relais locaux	être accompagné pour mieux comprendre les investissements, les temps de retours et amortissements	

Promouvoir la rénovation du parc social et assurer un rôle de coordination et de suivi de la qualité des opérations de réhabilitation auprès des bailleurs

Maîtrise des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique	priorité ++

solutions proposées

Solutions	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués
Mettre en place / renforcer un dispositif d'accompagnement des bailleurs pour la rénovation	proposer un accompagnement technique	réduction des consommations d'énergie	Métropole, ALEC, SOLIHA, Ville (service urbanisme, service habitat), GPV
	financement des associations pour la formation > renfort d'ingénierie (maitrise d'œuvre verte)	augmentation du nombre de dossiers et de rénovations performantes	
Mettre en place une communication ciblée à destination des bailleurs	organiser des temps de rencontre avec les bailleurs pour sensibiliser	rénovation complète du parc (suivi, lobbying CA ou OPH) rapport CC / réalisation	comité de locataires, bailleurs, associations de locataires
	faire remonter les besoins des habitants (réaliser des enquêtes)		

Agir sur le patrimoine de la ville

Maîtrise des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique	priorité +++

solutions proposées

Solutions	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués
Mettre en place une politique de gestion de l'éclairage public	mettre en place un plan lumière	Réduction des consommations de l'éclairage public	Ville, Métropole, syndicat d'énergie
Renforcer la politique de rénovation des bâtiments publics	inscrire des exigences d'usage de matériaux biosourcés ou bas carbone dans les marchés publics	part du patrimoine rénové évolution de la consommation de la ville à surface équivalente objectif de rénovation complète des bâtiments municipaux en 2030	Ville, entreprises (BTP)
	mettre en place le réemploi des matériaux issus de démolition des bâtiments		porteurs de projets
Faire preuve d'exemplarité	communiquer sur les différentes actions mises en place	faire connaître les résultats et l'action de la ville	Ville, associations, porteurs de projets
	mettre en place des exigences de développement durable dans les événements soutenus par la ville	inciter à faire de même	
	éco-conditionner les aides	encourager à la mise en place de pratiques durables	

Accompagner la maîtrise de la demande en énergie dans les usages

Maîtrise des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique		priorité +	
solutions proposées			
Solutions	**Moyens**	**Résultats attendus**	**Acteurs impliqués**
Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de sensibilisation aux éco-gestes	mettre en place une campagne de communication sur les éco-gestes et diffuser un catalogue d'éco-gestes	réduction des consommations d'énergie	Ville, associations, ALEC, Métropole
	développer les dispositifs dans les milieux scolaires et les entreprises	massification des éco-gestes et pérennisation	
	développer les dispositifs d'accompagnement et mobiliser les relais locaux		
Faciliter la mise en place des éco-gestes et des pratiques	développer les pratiques dans les espaces et bâtiments publics (personnel)		Ville, associations, ALEC, Métropole
	accompagner les copropriétés à mettre en place des projets (composteurs, détecteurs de présence, etc.)		
	encourager et accompagner au suivi des consommations		

Lutter contre la précarité énergétique

Maîtrise des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique		priorité +	
solutions proposées			
Solutions	**Moyens**	**Résultats attendus**	**Acteurs impliqués**
Développer l'offre énergétique locale pour limiter le coût de l'énergie, notamment pour les publics précaires	proposer des tarifs moins élevés pour les précaires	nombre de foyers raccordés	Ville, Métropole
	intégrer des critères de contrôle dans le SDE et en accélérer la mise en œuvre	réduction de la facture énergétique	
	créer des indicateurs de contrôle des exploitants		
Identifier les situations de précarité et accompagner les ménages en difficulté	rencontres avec les copropriétés en pied d'immeuble, réunions publiques, permanences dans les quartiers (informations et mise en avant d'expériences réussies avec présence d'ambassadeurs)	base de données fine, suivi actualisé de cette base de données et accompagnement des foyers identifiés	bailleurs, régies, syndics (croisement de leurs données), travailleurs sociaux, CCAS, CAF, associations de locataires
	animations multi-acteurs et conseil des familles		
	enquêtes et diagnostics à partir des informations collectées		

Permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un espace vert à proximité de l'un de ses lieux de vie

Espaces verts, jardins et agriculture	priorité +

solutions proposées

Solutions	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués
Développer les jardins ouvriers et partagés	fixer des pourcentages de surfaces cultivées pour les nouvelles constructions	développer la pratique du jardinage	Ville, Métropole, associations, bailleurs, habitants
	mobiliser les bailleurs et les copropriétés	renforcer l'autonomie alimentaire de certains foyers	
	accompagner les citoyens et associations dans la création des jardins partagés		
	préserver le foncier utilisé en jardin ouvrier		
S'assurer que tous aient accès à un espace vert de proximité	mettre en place un coefficient de biotope	accès à un espace vert rapide pour tous les habitants	ville, Métropole
	prendre en compte la potentielle fréquentation du site lors du dimensionnement des espaces	rafraichissement de la ville	
	réaliser une cartographie des espaces verts (et temps d'accès)		

Réouvrir l'espace urbain à la biodiversité et à la végétation

Espaces verts, jardins et agriculture	priorité ++

solutions proposées

Solutions	Moyens	Résultats attendus	Acteurs impliqués
Végétaliser l'espace urbain	végétaliser les pieds d'immeubles (bacs, ouverture du trottoir)	rafraichissement des espaces urbains	Métropole, Ville, citoyens, écoles, élèves, centres sociaux
	communiquer sur la végétalisation des balcons	gagner une étoile au concours des villes fleuries	
	mettre en place des ateliers de jardinage	préserver la qualité de l'air (allergies)	
	faire participer les citoyens dans le choix des essences et inclure des fruitiers	augmentation de la présence de biodiversité en ville	
Intégrer la végétation dans l'urbanisme	mettre en place un coefficient de biotope		Ville (espaces publics), groupes d'habitants, Métropole, paysagistes
	intégration de la végétalisation des façades dans les rénovations, notamment dans les bâtiments publics		
Mettre en place une gestion durable des espaces verts	mettre en place des exigences sur les essences dans les cahiers de charges		GPV, Ville (service espaces publics), habitants, écoles, collèges, conseillers en jardinage dans les collèges, conseils de quartier
	former les services des espaces verts aux pratiques durables		
	former les services urbanisme aux enjeux de la végétalisation urbaine		
	fourniture de plantes et graines, en priorité dépolluantes		
	travail avec la LPO sur la réintroduction d'insectes		

Accompagner la filière agricole locale à se structurer dans une dynamique durable et promouvoir les circuits courts

Espaces verts, jardins et agriculture		priorité +++	
solutions proposées			
Solutions	**Moyens**	**Résultats attendus**	**Acteurs impliqués**
Accompagner la filière à la transition	mobilisation des entreprises pour des aides aux agriculteurs (RSE)	un linéaire de haies de qualité et une amélioration des rendements des cultures associées (surfaces maraîchères)	Ville, Métropole, producteurs, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
	subventions aux plantations de haies	allongement et diversification des rotations culturales	Chambre d'Agriculture, SAFER, Métropole, Ville, entreprise Racine
Développer les circuits-courts	intégration de la stratégie alimentaire de la Métropole	tendre vers le zéro déchet pour les produits locaux	Ville (restauration scolaire), restauration d'entreprises, restaurateurs voire les particuliers
	développement de la commande publique favorisant les achats locaux	développement des circuits courts et relocalisation des productions vers une vente locale	pouvoirs publics, producteurs, CA, CMA
	site et outils de transformation de la matière brute ; coopératives de maraîchers ou 1 plate-forme de vente locale		
	1 événement festif, initiatives locales du type repas solidaire (disco soupe, marmites urbaines)		
	un catalogue de producteurs et des AMAP communication sur ce qui existe		

III.B. SYNTHESE PAR THEMATIQUE

Réduction des déchets et consommation responsable

vaulx-en-velin
MÉTROPOLE DE LYON

2 ORIENTATIONS

1) Sensibiliser et former les citoyens au compostage des biodéchets

2) Encourager la réduction des déchets

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- développement des composteurs
- réduction de la production de déchets
- sensibilisation et accompagnement

LES ACTEURS A MOBILISER

- Mairie et Métropole
- Habitants
- Bailleurs
- Écoles

TOP 3 des solutions proposées

1. Faciliter la pratique du compostage individuel et collectif
2. Favoriser la pratique du réemploi
3. Favoriser le tri des déchets

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

Maîtrise des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique

vaulx-en-velin
MÉTROPOLE DE LYON

5 ORIENTATIONS

1) Promouvoir la rénovation du parc privé en relayant les dispositifs d'aides et en accompagnant les projets d'écorénovation sur les copropriétés et les maisons individuelles
2) Promouvoir la rénovation du parc social et assurer un rôle de coordination et de suivi de la qualité des opérations de réhabilitation auprès des bailleur
3) Agir sur le patrimoine de la ville
4) Accompagner la maîtrise de la demande en énergie dans les usages
5) Lutter contre la précarité énergétique

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- massification des projets de rénovation énergétique
- réduction des consommations énergétiques
- réduction de la facture énergétique des ménages

LES ACTEURS A MOBILISER

- Mairie et Métropole
- Bailleurs
- Habitants et associations de locataires
- ALEC

TOP 3 des solutions proposées

1. Faire preuve d'exemplarité (collectivité)
2. Renforcer la politique de rénovation des bâtiments publics
3. Renforcer le dispositif d'accompagnement des bailleurs pour la rénovation

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

Espaces verts, jardins et agriculture

vaulx-en-velin
MÉTROPOLE DE LYON

3 ORIENTATIONS

1) Permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un espace vert à proximité de l'un de ses lieux de vie

2) Ré-ouvrir l'espace urbain à la biodiversité et à la végétation

3) Accompagner la filière agricole locale à se structurer dans une dynamique durable et promouvoir les circuits courts

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- développer les jardins partagés et ouvriers
- rafraichissement des espaces urbains
- relocaliser la production vers une vente locale

LES ACTEURS A MOBILISER

- Mairie et Métropole
- Habitants et écoles
- Agriculteurs
- Acteurs de la restauration

TOP 3 des solutions proposées

1. Développer les circuits-courts
2. Développer les jardins ouvriers et partagés
3. Végétaliser l'espace urbain

MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

Annexe : Membres de la Commission Extra-Municipale

Extrait de la délibération du 28/12/2018 sur la création d'une Commission Extra-municipale « Développement durable »

La commission est composée de cinq collèges :

- Un collège élus composé de 10 représentants, dont :
  - 6 représentants de la majorité : Muriel LECERF, Kaoutar DAHOUM, Stéphane GOMEZ, Yvan MARGUE, Régis DUVERT, Jean-Michel DIDION,
  - 4 représentants de l'opposition : Batoul HACHANI (gauche citoyenne), Sacha FORCA (Vaulx c'est vous), Stéphane BERTIN (APPVV), Mustapha USTA (UVI).
- Un collège démocratie locale de 10 représentants titulaires et 10 suppléants :
  - Les titulaires : Elsa THOMASSON, Fabien LARCHER, Jacqueline SYRIEX, Gaëtan WALKER, Chantal GONIN, Laurent DIGNAC, Nacer DENFIR, Tahar ENNOURI, Sonia KHAMASSI, Johanna PERA GONZALES,
  - Les suppléants : Maryse AUDEL, Manuel SANCHEZ, Chioni TOUFAILI, Monique CHAZE, Daniel ARMAGAGNIAN, Mohamed BENTALEB, Habiba GUARDANI, Benoît LEBLANC, Hadyatou DIALLO, Josette LACOMBE.
- Un collège « associations qualifiées », avec un représentant pour chacune des associations suivantes : Diane Vaudaise (fédération de chasse), Croqueurs de Pommes, Yoyo, Mineka, Révéler Vaulx-en-Velin, AUPAS, L'AFEV, Péniche du Val de Rhône, Bricologis, Anciela, Filap Vaulx, Revivons plus, Chamarel.
- Un collège « acteurs du développement territorial », avec un représentant pour chacune des structures suivantes : Syndicat des agriculteurs (maraîchers), VVE, Fédération du commerce vaudais, ABC HLM, CNL, CGL, ENSAL, ENTPE, Agence Rheinert, Association Soins Primaires à Vaulx-en-Velin, Prairial, URSCOP (Woopa), Racine, VRAC, Mission Locale.
- Un collège habitants des représentants suivants : Eric Jean BAGES, Yves PICHOT, Michael KRUBBER, Nordine ATTIA, Jean Sébastien CANCALON, Maelle PALAZON, Samira ACHOURI, Laetitia JEANGROS, Paule LACHEVRE, Samia AIOUI, Muriel FLORIAT, Soraya BENYOUB, Jean-Christophe COMTE, Paul COMPAGNON + 2 lycées-ne-s (Doisneau, Canuts).

MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

alec
agence locale de l'énergie et du climat
Métropole de Lyon